

Syndicat de chasse de Bech-Kleinmacher-Wellenstein (lot 590)

Syndicat de chasse d'Emerange (lot 615)

Syndicat de chasse de Schwebsingen (lot 617)

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la Chasse, il est porté à la connaissance du public que les rôles de répartition de l'année 2024/2025 ainsi que les comptes définitifs de l'année 2023/2024 du Syndicat de Chasse de Bech-Kleinmacher-Wellenstein (lot 590, d'Emerange (lot 615) et de Schwebsingen (lot 617) peuvent être consultés pendant 15 jours du 27/6/2024 au 11/7/2024 auprès du secrétaire des lots de chasse.

Secrétaire : Klinker Marc, Wellenstein (Tél. 26660466)